

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

CINQUIÈME NUMÉRO.—MAI 1902.

I

Vie de la Sainte Vierge.

Les communications du Très-Haut.—(Suite)

LE DÉCRET DE LA CRÉATION.—La vénérable religieuse passant ensuite au décret que Dieu fit de créer toutes choses, parle ainsi : “ J’eus la hardiesse de prier la majesté divine de satisfaire au désir que j’avais de savoir l’ordre qu’elle suivit dans la résolution qu’elle forma de créer toutes choses et ce que nous en devons croire. Je ne le demandais que pour apprendre le rang que la Mère de Dieu eut dans l’entendement divin ; et je rapporterai le mieux qu’il sera possible ce qu’elle daigna me répondre et me manifester et l’ordre que je découvris dans ces idées divines. Je le décomposerai en un instants, parce que nous ne saurions autrement proportionner la connaissance de cette science de Dieu à notre capacité ; cette science, nous l’appellerons ici science